

# INFORMATIONS

## STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

VILLINGEN

C.C.P. : Paris 4.841-48

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN  
PARIS 9<sup>e</sup> - TEL. TRI. 78-44, 78-45

N° 59  
FEVRIER 1953

Prix du numéro :  
15 francs



C'est sous le signe de la grippe que se sont déroulées les assises 1953 de l'Amicale V.B.

Il y avait, pourrait-on dire, un grand nombre de présences... invisibles. Les coups de téléphone se succédaient annonçant que la tiédeur d'un lit douillet était recommandée par le docteur de préférence à un pèlerinage matinal au Bouthéon.

Malgré cela, il y avait une cinquantaine de présents... visibles. Nous souhaitons à nos nombreux malades une rapide guérison et, quand ils liront ces lignes, espérons que la grippe ne sera plus pour eux qu'un mauvais souvenir.

Le président Langevin ouvrit la séance par un envoi de fleurs, chaque membre du Bureau eut son petit bouquet... allégorique. Il y eut bien, de-ci de-là, quelques épines qui entraînaient mais la grippe atténuait le piquant de certaines critiques.

D'ailleurs, reconnaissons que la satisfaction du président, concernant la bonne marche de l'Amicale, est justifiée.

La belle équipe qui préside aux destinées des ex-captifs de la Forêt Noire mérite les louanges qui lui furent distribuées. Car il ne faut pas oublier que la présence effective à chaque séance hebdomadaire du Bureau, pendant une année, est un véritable critérium d'endurance. Et, si l'Amicale est gérée de main de maître, c'est grâce à ces dévoués qui en plus de leurs occupations habituelles viennent chaque jeudi expédier les affaires courantes.

Nous devons féliciter notre président d'avoir su mettre l'accent sur ce dévouement à l'Amicale.

## A l'Assemblée Générale du 18 janvier

On voit toujours les mêmes noms dans la constitution du Bureau. Mais il faut croire que ce n'est pas un abus de pouvoir car les camarades présents à l'Assemblée générale ont réélus triomphalement les sortants. Et, dans l'ordre des voix obtenues, nos amis Perron, Roger, Blin et Homeyer furent de nouveau habilités dans leurs fonctions. Signalons que notre ami Aladenise, candidat de dernière heure, obtint 27 voix. Résultat magnifique qui montre que nos camarades savent apprécier le dévouement à la cause prisonnière et que l'ami Aladenise a le pied à l'étrier pour une prochaine élection.

Une initiative heureuse fut la création de la Commission de la Loterie. Nul n'ignore le travail

formidable que donne la préparation d'une tombola. Aussi nous devons féliciter l'assemblée d'avoir compris que, pour obtenir un succès triomphal, il fallait solliciter le concours du plus grand nombre. Et c'est ainsi que Bernet, Aladenise, Beauvais, Saint-Omer, Rysto et Dantin se virent attribuer un poste de commissaire.

Le trésorier a fait un appel pressant afin que les camarades adressent dès maintenant leur cotisation 1953, sans attendre l'émission des mandats-« recouvrements ».

Un simple calcul sera plus éloquent que la plus longue démonstration.

En fait, le montant des frais, par mandats-« recouvrements », est environ de 60 francs. Multipliez

ce chiffre par 1.000 adhérents et vous aurez une somme de 60.000 francs qui n'ira pas dans la caisse de l'Amicale. Et 60.000 francs, cela représente la cotisation annuelle de 200 personnes.

Ne croyez-vous pas, chers amis, qu'il est nécessaire de faire le trajet de chez vous au bureau de poste car c'est toute la trésorerie de l'Amicale qui en profite.

Disons, d'ailleurs, que les mandats arrivent au siège à une cadence accélérée. Merci pour votre excellent comportement et que les retardataires remplissent vite leur premier devoir d'amicaliste.

Le président Langevin a dit quelques mots sur le pécule. Il a particulièrement signalé que l'Amicale est la seule association qui, dans cette affaire, ait suivi la logique.

Nous n'avons fait aucune promesse que nous ne pouvions tenir, nous n'avons lancé aucun imprimé qui n'était pas officiel. Au contraire nous vous avons mis en garde contre certains formulaires qui semblaient avoir un caractère officiel et qui ne pouvaient pas l'être. Aussi sommes-nous en mesure, forts de notre conduite passée, de vous dire que, le jour où nous serons en possession des mandats officielles de pécule, tous les membres de l'Amicale en seront avisés. Le Bureau de votre Amicale, comme toujours, veille sur vos intérêts.

Une idée chère à notre sympathique vice-président, le Révérend Père Vernoux, a été débattue au cours de l'Assemblée générale : la fusion des Stalags V. L'idée est en marche et doit arriver à sa conclusion dans un avenir prochain. Déjà le projet de loterie englobe les trois Stalags. Un premier pas est fait vers l'unification.

On a encore parlé du Livre Souvenir du Stalag V.B.

Nous signalons qu'il y a fort longtemps que les frais d'édition ont été couverts et que chaque livre vendu est un bénéfice net pour l'Amicale.

Le tirage d'« Histoires du Temps Perdu » n'est pas épuisé. Nous recommandons donc à ceux de nos amis qui n'auraient pas encore passé commande du Livre Souvenir de le faire rapidement, car le tirage a été limité à 1.000 exemplaires. Et chaque V.B. doit avoir dans sa bibliothèque un témoignage de son séjour forcé en Forêt Noire.

Nous rappelons que le prix du Livre Souvenir est de 350 francs.

### Carnet...

#### AU COURRIER

Pour votre courriériste, la période des vacances est bien terminée. Il ne s'en plaint pas, au contraire, car rien ne lui fait tant plaisir que de dépouiller un volumineux courrier preuve indéniable de l'intérêt porté à l'Amicale par ses nombreux correspondants.

C'est une lettre de l'ami Truffly, Rond-Point du Prado, à Marseille, qui s'adresse à tous les camarades du camp, de la Roulotte, des tailleurs, cordonniers et autres Gégangs et leur envoie son meilleur souvenir et son salut

bien cordial. Toujours fidèle à son idéal sportif, il continue à présider aux destinées du Club Olympique Renault - Marseille, champion de Provence de football. Adressons au sympathique dirigeant toutes nos félicitations et à l'amicaliste nos remerciements pour son don généreux.

Etre membre à vie de l'Amicale c'est posséder une bonne dose d'optimisme et avoir une foi inébranlable dans la réussite du groupement. Mais, par surcroît, payer chaque année une importante cotisation, c'est vraiment faire preuve d'un idéal de solidarité remarquable et d'un sentiment amicaliste très profond. C'est le cas de notre ami E. Richard, le sympathique notaire d'Espieds-en-Beauce (Loiret), qui profite du jour de l'An pour adresser ses meilleurs vœux tant à notre Amicale qu'à tous les membres du Bureau et aussi à ses anciens camarades particulièrement connus durant le beau temps des « Vacances » : Géhin, Debroy, Rupé, Penel, Boudsoq, Dantin et, pour n'oublier personne, tous les autres de la Poste-Colis et autres services du camp et du tunnel de Schmelze (2500 I D).

Notre ami Loulou David, rue de la Tour de Gassies, à Bordeaux, nous charge de transmettre ses meilleurs vœux à tous les copains.

Une gentille lettre de notre ami Georges Halley, 42, avenue des Etats - Unis, Chaumont, nous adresse des vœux pour l'Amicale.

Mon vœu le plus cher, nous dit notre ami, sera pour la vie et la prospérité de notre chère Amicale et pour la conservation à sa tête de tous ceux qui la conduisent d'une façon si par-

### ...du V B

faite et dévouée. Loin de vous je ne puis vous être d'une bien grande aide mais suis de tout cœur avec vous.

Merci, ami Halley, de tes bons vœux et crois au contraire que ton dévouement à l'Amicale est un précieux réconfort pour ceux qui ont la charge de la diriger.

Notre ami l'abbé Armand Perry, curé à Saint-Maurice-sur-Moselle (Vosges), adresse ses « meilleurs vœux de bonne, heureuse et sainte année à tous les camarades ».

(Voir la suite page 4)

### “UNIS COMME AU STALAG”

C'est la devise de l'Amicale

Un parfait Amicaliste doit connaître tous ses devoirs

Le premier, c'est de payer sa cotisation annuelle

#### AS-TU REMPLI TON PREMIER DEVOIR ?

N'oubliez pas que le C.C.P. de l'Amicale est :

PARIS 4841-48

MERCI !

## Sous le signe de Bacchus...

— Tu vas nous faire un compte rendu de la journée du 18 janvier, me dit l'ami Perron, entre deux éternuements — car il cultive la grippe.

— D'acc., que je lui réponds.

Et je me retrouve en tête à tête avec ma fidèle machine à écrire et une boîte de Nescafé pour éclaircir les idées; il m'en vient une géniale (comme toujours) : je vais découper l'article relatant la journée du 5 octobre et simplement changer les dates : c'était alors un banquet suivi de sauterie, tandis que le 18 janvier c'est une sauterie précédée d'un banquet, et il n'y a pas tellement de différence entre un banquet suivi de, etc...

J'étais donc bien en train de procéder à un découpage savant quand mon peu de conscience s'est révolté; non je ne peux pas faire cela, le caractère intime de notre petite réunion du 18 en serait tronqué, car, il faut bien le dire, nous avions voulu garder un sens familial à notre déjeuner et nous avons réussi.

Il y eut bien une partie officielle en matinée, sous la forme de la réélection du Bureau, mais les spécialistes vous en diront quelques mots car les termes « Monsieur le Président », « quorum », « compte rendu moral ou financier » sont pour moi une nourriture indigeste;

je préfère « rumba », « hors d'œuvres variés » et « sourires de jolies filles » (et il n'en manquait pas à notre sauterie, compte tenu de celles qui participèrent à nos agapes).

Un déjeuner c'est toujours un déjeuner, me direz-vous; oui ! incontestablement ! mais le nôtre avait ce caractère familial dont je vous parlai au début de cet article : une ambiance qui, dès le saucisson sec, n'a pas cessé jusqu'au café. Une réunion d'anciens prisonniers sans histoires d'anciens prisonniers c'est quelque chose.

Une grande famille se réunissait, et je suis certain que le plus jeune convive, placé à mon côté (à cet âge, on ne choisit pas ses fréquentations) ne s'est pas ennuyé une seconde; sa maman avait eu la bonne et charmante idée d'apporter le trésor de son fils : une collection de voitures jouets : aussi, quand vint l'heure béate du café, le bambin nous fit gravement visiter son parc autos. C'est peut-être puéril mais ce petit détail m'a profondément touché.

Soudain, à travers les vapeurs de tabac et de fine, — car il y en a toujours qui, ayant peur de vieillir, aiment se conserver dans l'alcool, — nous parviennent les accents d'un « peso ». Rompant

### Voyage au Stalag V B

Amis du V B, avez-vous étudié la question ?

Le voyage à Villingen est-il dans le domaine de vos possibilités ?

Un séjour de quatre jours minimum en Allemagne, en dehors des barbelés, vous plairait-il ?

La visite de votre ancien Kommando vous intéresse-t-elle ?

Si oui...

FAITES-NOUS LE SAVOIR

## ...et de Terpsichore

avec toute bienséance je me précipite dans la salle voisine pour me rendre compte. C'est l'ensemble Georges Bizet qui prélude. Son brio ne flanchera pas jusqu'à 21 h.

Les bonnes pensées autant que les maigrelets ne se font pas répéter l'invitation, et, chacun enlaçant sa chacune (ceux qui n'ont pas de chacune invitent celle du copain qui ne danse pas, mais il y en a peu) ou une de nos charmantes invitées, le bal commence.

Notre journée ne fut pas une journée de vieux; une abondante jeunesse emplissait la salle, témoignage que notre Amicale vit et reste toujours jeune.

Entre temps, notre toujours souriante secrétaire, Mme Maury, et le volcanique Bernet nous placent hypocritement des enveloppes, et, bientôt, sur les radiateurs et dans les coins de la salle s'entassent les lots des heureux gagnants. Entre parenthèses j'ai gagné un paquet de lessive, j'aurais préféré des gaufrettes, enfin !!! Puis tirage des gros lots. J'ai aperçu des sourires épanouis, je dis aperçu, car, à cet instant, je faisais des efforts pour descendre décemment du tabouret de bar où je m'étais imprudemment juché, car une foule de jeunes assoiffés me faisait comprendre que je pourrais être aidé par

des bras sportifs si je ne cédais pas la place.

J'ai noté, avec beaucoup de mal, tous ces détails, en rentrant chez moi; ils ne sont pas tous à mon avantage mais je n'y retrancherai rien, j'ajouterai plutôt ceci : trop peu de nos ex-compagnons d'infortune semblent connaître l'existence de telles réunions, quoique nous fussions une quarantaine au déjeuner, ce qui n'est pas mal.

Les Parisiens sont imparadissables car la province s'est déplacée, entre autres ce camarade de Montargis et son épouse : ils ont fait l'effort de prendre le train pour rencontrer d'anciens camarades, alors que nombre d'entre vous, Parisiens, mes frères, n'avez même pas utilisé la dernière case de votre carte de métro pour venir nous voir.

Etes-vous comme les jolies femmes, voulez-vous vous faire prier ? Sachez et retenez bien que, outre le plaisir de passer une agréable journée, le bénéfice que l'Amicale retire de ces petites réunions apporte un peu de soleil à nos malades, un petit coup d'épaule à la veuve d'un ancien compagnon de chambre.

Alors, hein ? ça vaut bien le déplacement.

Charles Saint-Omer.



Un ami fut pris une nuit d'une violente débâcle intestinale; ne trouvant pas, dans le dédale des couloirs de l'hôtel, les lieux communément appelés d'aisance, il se

### TRIBUNE LIBRE

souvent qu'il lui restait un journal du soir dans sa chambre. Le lendemain, l'hôtelier, ayant trouvé le joli petit paquet, invita mon ami, lui faisant remarquer sa manière peu orthodoxe de s'épancher et s'entendit répondre : « Il ne faut jamais croire à ce qu'on met dans les journaux ». C'est ainsi que je prends l'article du magazine américain « Life », où Marianne semble préférer les maisons dites closes aux cours du soir de l'Armée du Salut. Mais, quand un ancien combattant amé-

## Allo !... New-York !...

ricain prétend ne plus reconnaître la France depuis 1918, celle qui, après une guerre sanglante et destructive, savait renaitre de ses ruines et montrer un visage serein dans ses maisons neuves et ses usines bourdonnantes, je ne puis comprendre tant de méchanceté. Il a été dit que c'est un signe d'intelligence que de comprendre qu'on ne comprend pas; c'est sûrement un signe d'humilité certaine, mais ce mot est totalement inconnu outre-Atlantique.

Mauriac dans « Le Figaro », Juin, dans un dîner privé, ont répondu magistralement à cette campagne de dénigrement.

Mais je pense qu'en tant que prisonniers, qu'en tant qu'hommes qui, civils, ont donné sept années et plus de leur existence à leur pays, nous pouvons, nous avons le devoir de dire : « Assez à ces élucubrations. Que « l'Humanité » dise ce qu'elle veut des U.S.A., rien d'étonnant puisqu'on la laisse

libre d'imprimer des mensonges, mais jamais un combattant français n'oserait dire contre une République sœur d'aussi sévères paroles.

Tout ne va pas pour le mieux en France; mais, si nous avons volé au secours d'autres nations, — et les exemples sont nombreux, dans l'histoire, — ce ne fut jamais pour notre propre bien, pour notre propre intérêt mais pour celui des autres. C'est un titre de gloire de la République Française. Nous n'avons jamais fait de guerre de



conquête mais nous respectons nos amitiés et les traités, même lorsque c'est contre notre propre intérêt, et je ne vois pas qu'il se trouve au monde une nation qui puisse en dire autant. **L'Amiral.**

## LA SÉCURITÉ SOCIALE...

### OBLIGATIONS DES ASSURÉS EN MATIÈRE DE SOINS Visites et consultations

L'assuré choisit librement son médecin. Il ne doit demander une visite que lorsque l'état du malade empêche celui-ci de se rendre au cabinet du praticien.

Le malade supporte la charge des frais de déplacement qu'il engage pour se rendre au domicile du médecin (une dérogation à cette disposition est prévue par l'assurance longue maladie qui sera étudiée dans un prochain article).

L'assuré ne doit faire appel au médecin la nuit ou le dimanche que dans les cas d'urgence.

Lorsque le médecin visite le malade, ses frais de déplacement sont remboursés sur la base des tarifs de la Caisse de Sécurité sociale. Toutefois, le remboursement est limité aux frais correspondant à la distance qui sépare le domicile du malade du cabinet du praticien le plus proche.

Lorsque, au cours d'une même visite, le médecin examine plusieurs malades, il ne doit compter qu'une seule visite et, en sus et au maximum, deux consultations. Une feuille de maladie est remplie pour chaque malade.

### Bulletin d'information

Certains actes ne peuvent donner lieu à remboursement que si le contrôle médical de la Caisse a été avisé de leur exécution par l'envoi d'un bulletin d'information.

Ce bulletin, rempli et signé par le praticien, est envoyé par l'assuré au contrôle médical au plus tard le jour où l'acte est exécuté. Il ne constitue qu'un simple avis

permettant à la Caisse de déclencher éventuellement le contrôle médical, et ne comporte pour la Caisse aucune obligation de réponse.

### Bulletin d'entente préalable

D'autres actes ne peuvent donner lieu à remboursement que si la Caisse, après avis du contrôle

## UNE NOUVELLE PROROGATION DES BAUX COMMERCIAUX

« Le Journal Officiel » du 1<sup>er</sup> janvier 1953 publie une loi du 31 décembre 1952, qui proroge à nouveau certains baux de locaux à usage commercial, artisanal ou industriel.

On sait que, en principe, c'était le 31 décembre 1952 que devait prendre fin le régime de la prorogation, le législateur ayant pris l'engagement de promulguer une loi d'ensemble sur les baux commerciaux réglant ainsi les problèmes existant entre propriétaires et locataires de locaux commerciaux en cours de bail et ceux des locataires ou propriétaires n'ayant pu, pour une raison quelconque, renouveler leur bail.

Malgré la nécessité de régler d'une façon claire ces différents problèmes, le Parlement, plus préoccupé des questions purement politiques, sans doute, a ajourné une fois de plus le vote d'un texte de fond et s'est contenté de proroger pour 6 mois, jusqu'au 15 juillet 1953, un régime exceptionnel.

Le texte du 31 décembre 1952 prévoit que les demandes en renouvellement présentées par les locataires ou celles en reprise formées par les propriétaires n'ont pas à être renouvelées quelle que soit la date à laquelle elles ont été signifiées.

Par le même texte, bailleurs et locataires sont relevés de toute forclusion qu'ils auraient encourue avant la promulgation de ladite loi. Cette disposition revêt un caractère exorbitant puisqu'il est

spécifié que ce relèvement intervient « nonobstant toute décision de justice, même définitive, non encore exécutée, et à la seule

### LOI N° 52-1409 DU 31 DÉCEMBRE 1952 relative à la prorogation de certains baux de locaux ou d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal (« J.O. », 1<sup>er</sup> janvier 1953)

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — La date du 15 juillet 1953 est substituée à celle du 31 décembre 1952, dans l'article 1<sup>er</sup> de la loi N° 51-685 du 24 mai 1951, modifiant la loi N° 50-1599 du 31 décembre 1950, relative à la prorogation de certains baux de locaux ou d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal.

ARTICLE 2. — Les demandes en renouvellement et les demandes en reprise régulièrement formées antérieurement à la promulgation de la présente loi n'auront pas à être renouvelées quelle que soit la date à laquelle elles ont été signifiées.

Les bailleurs et les locataires sont expressément relevés, pour les demandes en renouvellement et les demandes en reprise, de toute forclusion encourue antérieurement à la promulgation de la présente loi nonobstant toute décision de justice, même définitive, non encore exécutée, et à la seule condition pour les locataires d'être encore dans les lieux.

ARTICLE 3. — Les dispositions de la présente loi sont d'ordre public.

Le sergent Ghady ben Mohamed, né à Soliman (Tunisie), le 15 mai 1917, prisonnier au Stalag II B, du 21 mai 1940 au mois de décembre 1941, date où il s'est évadé, puis, de sa reprise en 1944 jusqu'à la libération, au Stalag XIII G, à Hamelburg, demande attestations de camarades l'ayant connu dans un de ces deux camps ou pouvant apporter un témoignage sur son évadement. Adressez tous renseignements à l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>).

Le ministre des A.C. et V.G. nous informe de ce que ses services en Allemagne ont pu localiser, au cimetière communal de Haltingen-amt-Menden (Kreis Iserlohn), la tombe d'un

### RECHERCHES

inconnu qui fut victime de la catastrophe du barrage du Mönnetal, en mai 1943.

Le corps fut retiré des eaux de la Ruhr sur le territoire de la commune de Menden et enregistré avec les indications suivantes :

N° 15 (numéro donné par le service d'identification de la commune de Menden);

décédé le 17-5-43;

corps masculin, âgé de 30 à 40 ans;

### DEMANDE D'EMPLOI

Un camarade du XII D, Maurice Oulin, 37, rue d'Enghien, Paris (10<sup>e</sup>), demande emploi de manutentionnaire, magasinier ou tout autre.

condition pour les locataires d'être encore dans les lieux ».

Les locataires qui auraient donc fait l'objet d'une décision d'expulsion, même ceux qui auraient dû, selon cette décision, avoir quitté depuis plusieurs mois les lieux qu'ils occupent, peuvent, par conséquent, présenter actuellement une demande de renouvellement.

Il apparaît d'ailleurs assez immoral que soient avantagés ceux qui, soit en opposant une force d'inertie, soit par tous autres moyens, auront réussi à mettre en échec les décisions de justice alors que ceux qui se seront inclinés devant elles perdront tout droit.

De même, vont se trouver désavantagés, par rapport aux autres, les propriétaires qui auront accordés amiablement des délais de grâce à leurs anciens locataires, pour tenir compte quelquefois de convenances purement familiales ou humanitaires.

Il est choquant de voir le législateur déclarer lui-même que les décisions prises en exécution de lois sont nulles et non avenues; un tel texte n'est pas fait pour renforcer l'autorité déjà souvent chancelante de la justice.

Quoi qu'il en soit nous ne saurions trop inviter nos lecteurs à mettre à profit les dispositions qui viennent d'être promulguées, pour régler d'une façon précise leurs rapports, soit avec leurs propriétaires, soit avec leurs locataires.

François Prévost. Vice-Président du VIII G.



## CONTRE LA VIE CHÈRE

Le GROUPEMENT ECONOMIQUE D'ACHATS (G. E.A.), 12, rue de Paradis, à Paris (10<sup>e</sup>), a, depuis plusieurs années, mis à la disposition de nos camarades son vaste réseau de commerçants détaillants, grossistes et fabricants, qui, sur présentation d'un carnet d'achats, leur consentent des remises de 10 à 25 %, des prix de gros ou de fabrique sur tous leurs achats.

Utilisez ce carnet, vous serez agréablement surpris des économies substantielles qu'il vous fera réaliser.

Une visite ou une demande de renseignements directs aux fournisseurs portés sur ce carnet ne vous engagent nullement, et vous pourrez, en toute liberté, comparer les articles et les prix avant de fixer votre choix.

Les carnets d'achats sont toujours à votre disposition, à notre siège, 68, Chaussée-d'Antin, à Paris (9<sup>e</sup>), ou au G.E.A., 12, rue de Paradis, à Paris (10<sup>e</sup>).

Afin de donner un aperçu exact des avantages que procure le Service d'achats, le Groupement Economique d'Achats édite, chaque saison, un superbe catalogue illustré, avec indication des conditions consenties à nos camarades.

Ce catalogue sera envoyé, sur simple demande et sans engagement de la part des demandeurs, à leur adresse personnelle, à nos adhérents qui en feront la demande au G.E.A., 12, rue de Paradis, à Paris (10<sup>e</sup>), en indiquant qu'ils sont affiliés à l'U.N.A.C.. (Joindre un timbre-poste pour frais d'envoi.)

## POUR VOUS, MESDAMES...

Une adresse à retenir

35, boulevard de Strasbourg, Paris (10<sup>e</sup>)

Téléphone : PROvence 07-61

Métro : Strasbourg-Saint-Denis et Château-d'Eau

# CLÉOPATRE

COUTURE

(Ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à 19 heures)

Vous y trouverez une collection en tous points remarquable tant par l'élégance de ses modèles exclusifs que par la qualité de ses tissus et par la perfection de la coupe et de la finition

MANTEAUX (pure laine tous coloris) depuis 12.000 fr. | GABARDINES (pure laine tous coloris) depuis 15.900 fr.  
ROBES (pure laine tous coloris) depuis 5.000 fr. | COSTUMES TAILLEURS (pure laine tous coloris) depuis 12.900 fr.

ET UN GRAND CHOIX DE JUPES, CHEMISIERS ET VESTES

Le meilleur accueil sera réservé aux femmes des membres de nos Amicales, et, sur présentation du carnet G.E.A., une REDUCTION de 10 à 15 % leur sera faite. FACILITES DE PAIEMENT SUR DEMANDE



### VENTE A CREDIT

Conditions spéciales aux anciens P.G.

L'UNION  
NATIONALE  
DES AMICALES  
DE CAMPS

Interrompu par la crise ministérielle née de la démission de M. Antoine Pinay, le vote du budget est maintenant chose acquise après une rapide « navette » entre l'Assemblée nationale et le Conseil de la République.

Les chapitres qui nous intéressent plus particulièrement, ceux du ministère des A.C. et V.G., ne diffèrent guère de ceux que comportait la lettre rectificative déposée par le gouvernement précédent pour tenter d'apaiser le mécontentement manifesté par le Parlement devant l'intransigeance de la direction du Budget à l'égard des A.C. et V.G.

En bref, notons les améliorations suivantes :

Le taux des pensions des veuves de guerre sera majoré de 5 % à compter du 1<sup>er</sup> août 1953 et cette majoration sera portée à 15 % à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1953.

D'autre part, l'article 43 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre est ainsi complété :

(ont droit à pension) :

2<sup>o</sup> les veuves des militaires ou marins dont la mort a été causée par des maladies contractées par suite de fatigues, dangers ou accidents survenus par le fait ou à l'occasion du service, ainsi que les veuves des militaires et marins morts en jouissance d'une pension définitive ou temporaire correspondant à une invalidité égale ou supérieure à 85 pour 100 ou en possession de droits à cette pension.

Le taux des pensions d'ascendant et de la majoration allouée pour chaque enfant décédé, à partir du deuxième inclusivement, sera majoré de 5 % à dater du 1<sup>er</sup> août 1953.

Il sera alloué, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1953, aux invalides titulaires d'une pension d'invalidité égale à 50 % et à 55 %, ou régulièrement

## Vers un peu d'équité

proposés pour une pension de cette nature, une allocation spéciale de 5.000 francs soumise au rapport constant.

Le montant maximum de la retraite que peuvent se constituer les A.C. et V.G. dans les conditions prévues par la loi du 4 août 1923 et les lois subséquentes (c'est-à-dire avec une participation de l'Etat) est fixé à 48.000 francs.

Le chapitre 46-33 concernant le pécule des P.G. ou de leurs ayants cause a été adopté sans modification, c'est-à-dire que le premier versement reste fixé :

pour les ayants cause, à la totalité de la somme due ;  
pour les P.G. vivants à 2.800 francs maximum.

L'adoption de ce chapitre a d'ailleurs été accompagnée, après diverses interventions, notamment de M. Le Coullier, du vote d'un amendement dans lequel l'Assemblée nationale manifeste son désir de voir enfin appliquer la loi sur le pécule de l'ensemble des P.G.

Car il est à proprement parler inadmissible qu'un arrêté datant du 22 octobre 1952 ne soit pas encore, au 5 février 1953, suivi d'un règlement d'application, dont l'élaboration était pourtant bien simplifiée par l'existence d'un précédent connexe, celui touchant au pécule des ayants cause.

Mais, là encore, il est évident que les services du Palais du Louvre ont soigneusement glissé quelques bâtons dans nos roues et sont maintenant en quête de formalités supplémentaires et à renouveler

tous les ans, propres à enlever au maximum d'ayants droit toute velléité de réclamer leur dû.

Si les satisfactions apportées aux A.C. et V.G. par la discussion du budget 1953 sont assez minces dans le présent, il est des perspectives plus encourageantes dans un avenir proche.

Tout d'abord, au cours du débat, le ministre du budget a été amené à confirmer que des ordres avaient été donnés et seraient renouvelés pour l'établissement d'une statistique « sincère » des ressortissants du ministère des A.C.

D'autre part, l'Assemblée nationale a voté un amendement accepté par le gouvernement et dont voici le texte :

Le gouvernement déposera avant le 1<sup>er</sup> octobre 1953 un projet de loi codi-

L'UNION  
NATIONALE  
DES AMICALES  
DE CAMPS

fiant et complétant les lois votées qui définissent les droits des A.C. et V.G. Ce nouveau texte, dont l'application intégrale sera obtenue au terme d'un délai de quatre ans, pourra se répartir en plusieurs étapes et règlera notamment :

1<sup>o</sup> la mise à parité et ensuite le rapport constant qui devra exister entre les traitements de fonctionnaires, d'une part, et la retraite du combattant, toutes les pensions et allocations des veuves, orphelins, ascendants, invalides, d'autre part ;

2<sup>o</sup> les remboursements des pertes de biens, pécules, soldes et avantages matériels prévus par les différents statuts des victimes de guerre qui devront être liquidés également au terme d'un délai de quatre ans.

Et M. Henri Bergasse, nouveau ministre des A.C. et V.G., à l'issue des débats, après avoir pris l'engagement de préparer des améliorations concrètes au cours de 1953, a conclu avec netteté :

« Si j'en étais empêché, je cesserais de m'associer à la politique gouvernementale. »

Il est, enfin, une des revendications auxquelles nous sommes, à l'U.N.A.C., le plus attachés, qui va entrer dans la voie des réalisations.

Il s'agit du rapatriement des corps de nos camarades inhumés en Tchécoslovaquie.

M. Emmanuel Temple, avant son départ de la rue de Bellechasse, avait réussi à obtenir l'accord du Gouvernement de Prague en cette matière. Restait à préciser les modalités d'exécution de cette pieuse opération.

Espérons que les services compétents ne s'éterniseront pas dans l'étude de ces détails et que les familles endeuillées obtiendront rapidement l'ultime consolation de pouvoir prier sur la sépulture de leurs chers disparus.

M. L.-C. Moysse.

## Le problème...

Il faut construire 5 millions de logements !

Une fraction considérable de la population de ce pays est sans toit ou vit dans des conditions d'insalubrité préjudiciables à la santé physique et morale de notre peuple !

Ces axiomes qu'on retrouve dans tous les quotidiens et périodiques ne sont pas énoncés ici pour chaquer de longs commentaires, que l'exiguïté de notre format nous interdit. D'ailleurs, les paroles et les écrits, s'ils peuvent être, parfois, considérés comme une forme d'action, n'ont donné jusqu'à ce jour, en matière de construction et de reconstruction, que des résultats, dont le moins qu'on dire c'est qu'ils ne sont pas marqués au coin de l'efficacité.

Au surplus, les raisons qui militent en faveur d'une politique active de l'industrie du bâtiment sont connues.

C'est pourquoi, au lieu d'épiloguer longuement sur ces raisons, notre intention est d'agir.

Il existe un ensemble de lois et de règlements qui régissent la construction.

Dans le cadre de ces lois et règlements, un système de prêts

fonctionne, on le sait, qui donne à chacun la possibilité d'acquiescer un logement.

Pour transformer en réalité cette possibilité, quelques entrepreneurs anciens prisonniers de guerre ont

## LES ADIEUX DE M. TEMPLE

A la veille de son départ du ministère des A.C. et V.G., — où, durant près d'un an et demi, il a œuvré de grand cœur pour la défense de nos intérêts, — M. Emmanuel Temple, auquel succède un autre combattant des deux guerres, M. Henri Bergasse, a tenu à adresser aux membres de nos Amicales, par l'intermédiaire de notre président, René Seydoux, la déclaration que voici :

Je tiens à exprimer, une dernière fois comme ministre, mes sentiments d'affection et de dévouement aux Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Sincèrement attaché à leur cause, je ne pouvais pas oublier que la durée de ma mission était liée aux événements politiques, mais je ne cacherais pas que j'éprouve une peine réelle à abandonner la tâche qui m'avait été assignée il y a 17 mois.

Je remercie tous ceux qui m'ont conseillé, éclairé, aidé.

Je garderai toujours le souvenir de ces émouvantes manifestations où se trouvaient représentés le sacrifice, le courage, la douleur et où s'exprimait ainsi la grandeur de notre pays.

Il me reste cette satisfaction de pouvoir, au Parlement, continuer ma tâche très modeste, mais avec la même foi, aux côtés de parlementaires qui la servent avec talent et dévouement.

Celui qui me remplace vous apporte une garantie essentielle : il est le combattant de deux guerres. Je lui souhaite la meilleure réussite qui sera ainsi la vôtre.

## L'Assemblée du Groupement lyonnais

Le Groupement des Amicales de Camps de la région lyonnaise tiendra son Assemblée générale, les samedi 21 et dimanche 22 mars 1953, sous la présidence de René Seydoux, président de l'U.N.A.C., avec la présence d'un membre du Bureau de chaque Amicale nationale.

Avant l'Assemblée générale du groupement, chaque Amicale tiendra son Assemblée générale.

L'Assemblée plénière aura lieu le dimanche à 10 heures et sera suivie d'un repas au Cercle.

Le samedi soir, un bal est organisé au Cercle par l'Amicale des Stalags I.

Ligue française du consommateur  
VETEMENTS  
Prix de gros  
51, rue de la Chaussée-d'Antin  
Paris (9<sup>e</sup>)

## ...du logement

eut l'idée de créer un groupement d'entrepreneurs qui, avec l'aide du Crédit Foncier et du Sous-Comptoir des Entrepreneurs, serait en mesure de construire, sous la forme individuelle (pavillons) ou collective (immeubles), des logements pour leurs camarades anciens P.G. sans abris ou mal logés.

La solidarité active est un des sentiments humains sur lesquels repose notre organisation.

Aussi avons-nous accueilli avec le plus grand intérêt une suggestion qui de toute évidence va dans le sens de nos préoccupations.

Nous souhaitons donc que le groupement d'entreprises, préconisé par certains de nos camarades, naisse et agisse rapidement.

A cet effet, nous nous adressons instamment à tous les entrepreneurs anciens P.G. travaillant dans l'industrie du bâtiment, qu'une telle œuvre intéresse, pour qu'ils se mettent en rapport avec :

Raymond Guignard, membre de l'Amicale du XII B/F, U.N.A.C., 68, Chaussée-Antin, Paris (9<sup>e</sup>).

## A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux  
Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière  
(Ancien de l'Oflog XVII A - Baraque 22)  
Représentants demandés

## RADIO-CARILLON

A. NOEL - CONSTRUCTEUR  
EX-P.G.

10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS-18<sup>e</sup>

FOURNISSEUR DE LA F.N.C.P.G. ET ŒUVRES A.C.P.G.

Par ma méthode de vente directe, les prix les plus intéressants... Rien à payer à la commande  
RÈGLEMENT HUIT JOURS APRÈS RÉCEPTION DE L'APPAREIL

### CARILLON 621

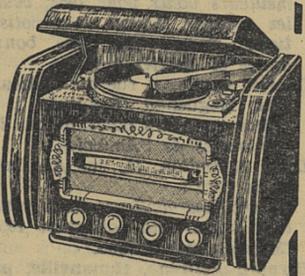
MODÈLE MOYEN

6 LAMPES RIMLOCK  
TOUTES ONDES - HAUT-PARLEUR 17"  
15.600<sup>f</sup> (sans douille) 16.100<sup>f</sup>

### GARANTIE TOTALE

APPAREIL, TROIS ANS - LAMPES, HUIT MOIS  
12 MODÈLES 6 à 9 LAMPES

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE  
CORSE - AFRIQUE DU NORD - PAR AVION



### COMBINÉ RADIO et PHONO

MODÈLE LUXE - 6 LAMPES RIMLOCK  
4 GAMMES D'ONDES - MOTEUR 78 TOURS  
33.000<sup>f</sup> (sans douille) 33.600<sup>f</sup>

Même modèle en MICRO-SILLON 33 TOURS : 1/2 h. d'audition

## DIRECTEMENT DE MON ATELIER

SANS INTERMÉDIAIRES

## MEUBLEX

affilié au  
MOBILIER DE FRANCE

la plus importante organisation de  
vente de meubles (45 maisons en France)



STOCKS IMMENSES!  
PRIX ÉTONNANTS!

PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

Catalogue sur demande

108

AV LEDRU-ROLLIN - PARIS  
Métro Ledru-Rollin

Sur présentation du cachet de l'U.N.A.C.,  
une remise de 12 % vous sera accordée.



409 G  
Dixième de l'Alsine  
Nous expédions dès réception de la commande des superbes  
MENAGERES argentées à 120 grammes avec justification  
de titrage, sur maillechort  
La plus belle Orfèverie  
Française. VOUS AVEZ A CHOISIR ENTRE :

- A. Une ménagère de 37 pièces richement décorée, rendue pratiquement inusable grâce à son titrage, elle comprend : 12 fourchettes, 12 cuillères, 12 cuillères à café et une louche, payable en 9 mensualités de 1.950 fr. (plus une à la réception)
- B. Une ménagère de 49 pièces qui comporte, en plus de la ménagère précédente, 12 couteaux de table assortis, en véritable acier inoxydable et dont le manche est en métal argenté, payable en 9 mensualités de 3.150 fr. (plus une à la réception)
- C. Une ménagère de 85 pièces comportant en plus des ménageres précédentes, 12 cuillères, 12 fourchettes et 12 couteaux à dessert, elle est payable en 9 mensualités de 5.750 fr. (plus une à la réception)
- D. Une ménagère de 111 pièces de même composition que la précédente, elle renferme en plus : 12 couverts à poisson (21 pièces) et 1 service de découpe à poisson (2 pièces) elle est payable en 9 mensualités de 7.500 fr. (plus une à la réception)
- E. Une ménagère de 176 pièces de même composition que la ménagère "D" elle possède en plus une pelle à tarte, 12 fourchettes à gâteaux, 12 fourchettes à escargots, 12 fourchettes à huîtres, 1 service à glace (2 pièces) et ses 12 cuillères, 1 pince à sucre, 12 cuillères à moka et une cuillère à ragout, elle est payable en 9 mensualités de 10.750 fr. (plus une à la réception)

SATISFACTION TOTALE OU REMBOURSEMENT INTEGRAL  
CONDITIONS SPÉCIALES pour VENTE au COMPTANT  
UN SUPPLÉMENT DE 4.000 FRANCS POUR LES MENAGERES TITRÉES 130 GRAMMES  
Toutes nos Ménageres sont vendues avec Bon de Garantie officiel pour 10 ans.



CATALOGUE ADRESSÉ SUR DEMANDE  
Pour bénéficier gratuitement de splendides écrans de luxe, joindre la présente annonce à votre commande qui doit nous parvenir avant le 15 MARS

SOCIÉTÉ D'HORLOGERIE DU DOUBS  
106, RUE TAYLOR - PARIS - Métro - Poissonnière - Cité du Nord

Bénéficiez des primes à la construction, allocation, dégrèvements avec le  
**CRÉDIT MUTUEL DU BATIMENT**  
Société Anonyme, Capital 40.000.000 de francs entièrement versés  
POUR ACHETER, CONSTRUIRE, AMÉLIORER VOTRE HABITATION  
Crédits à date ferme : PLUSIEURS MILLIARDS de francs servis  
C. M. B., 35, BOULEVARD DES OAPUCINES - PARIS (2<sup>e</sup>)

(Suite de la page 1)

Une lettre de l'ancien sanitaire du Waldho, notre ami l'ex-footballeur *Dion*, 21, rue de la République, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), nous donne de bonnes nouvelles de l'ami *Raymond Kayser*, 13, rue Pasteur, à Lunéville. Quant à notre correspondant, il adresse ses meilleurs vœux, à partager entre tous les copains surtout du Waldho et les footballeurs du camp.

Mes meilleurs vœux pour l'année 1953, nous écrit notre vieil ami « *Viel Packet* », le Lorrain réfractaire *Renaud*, actuellement gendarme à Eloyes, qui regrette de ne pouvoir venir assister à l'Assemblée générale. Mais espérons que rien n'est perdu et que nous aurons la joie de revoir notre sympathique camarade à notre 3<sup>e</sup> Journée nationale d'octobre. Il nous signale également que son dentiste officiel est l'ami *Blin*, de Nancy. Gageons que les extractions se passent en douceur au rythme des bouthéons que l'ami *Renaud*, se rappelant ses anciennes fonctions de « gazetier » du Waldho, ne manque pas d'apporter à son opérateur. Et *Renaud* termine sa lettre en souhaitant « que cette année ne nous apporte que des surprises agréables et je pense que tu transmettras mes plus amicales pensées à tous les amis et connaissances du Stalag ».

Une carte de notre ami l'abbé *M. Brisontier*, chanoine honoraire, directeur de l'Office Diocésain de Presse, de la « Vie Diocésaine » et de « La Croix de Seine-Inférieure », 45, route de Neufchâtel, à Rouen, transmet ses sentiments et son souvenir les plus cordiaux aux anciens du V B et en particulier aux camarades qui se dévouent pour la bonne marche de l'Amicale; il lit toujours avec plaisir les nouvelles que lui apportent « Les Informations ».

La lecture du courrier est vraiment réconfortante mais il nous appartient de signaler particulièrement le généreux dévouement de nos amis abbés qui continuent sur le plan amicaliste leur magnifique conduite du Stalag. C'est une petite carte de l'abbé *Pierre Chambrillon*, Le Mesnil-St-Loup, par Estissac (Aube), qui nous

apporte les meilleurs vœux de notre ami « A tous, ajoute-t-il, mon meilleur souvenir et mes remerciements et félicitations à tous ceux qui se dévouent pour la marche de l'Amicale. Bon courage ».

D'Angers, notre ami *Roger Martin*, à l'occasion de l'année nouvelle, adresse à tous les camarades ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Notre ami *Jean Klein*, à Noisy-Grand, adresse ses « meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à notre Amicale et de santé et de courage à ses vaillants dirigeants toujours sur la brèche (merci pour eux, ami Klein) et enfin meilleurs vœux à tous les anciens frères de misère. Grâce à l'ardeur dont vous avez su faire preuve, à l'endurance et à la persévérance que vous montrez en dépit de vos occupations, nous avons la chance de pouvoir nous sentir toujours unis malgré les années qui petit à petit s'accroissent sur nos souvenirs communs et nos peines pas tout à fait oubliées... Une affectueuse pensée à tous les amis et une cordiale poignée de mains aux membres du Bureau ».

Un amical souvenir à tous et un don généreux de la part de notre grand ami *Yves Gladine* dont les visites à l'Amicale sont trop rares étant pris par les devoirs d'une carrière théâtrale très brillante.

Depuis un certain temps, nos amis corses nous laissent sans nouvelles. Et c'est *Georges Colombani*, 19, boulevard Paoli, à Bastia, qui, en nous adressant ses vœux pour 1953, nous rappelle que, malgré l'éloignement, l'Amicale est toujours présente chez nos anciens compagnons corses et qu'ils continuent tous à « collaborer à cette belle œuvre de solidarité qu'est l'Amicale V B et souhaitent la voir, dans le futur, plus prospère que jamais ».

L'ami *Jean Reynal*, Maison de repos « Air France », à Mios (Gironde), adresse à tous ses meilleurs vœux pour l'année 1953.

D'Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), notre ami *Georges Leroy*, 9, avenue du Général-de-Gaulle, nous envoie sa cotisation 1953 avec un gros supplément « pour nos camarades moins favorisés ». Il adresse à tous les amicalistes ses sincères vœux pour 1953. Merci, ami *Leroy*, grâce à ton geste généreux nous pourrions apporter un peu de bien-être dans un foyer déshérité.

L'an nouveau apporte chaque fois l'occasion de se faire mutuellement des vœux. Pour ne point faillir à cette coutume, je viens vous présenter à vous, chers camarades et membres du Bureau de l'Amicale, dont j'ai eu l'occasion en octobre dernier d'apprécier le dévouement inlassable, ainsi qu'à nos amis connus ou inconnus dans les barbelés, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé pour vous et vos familles. Que 1953 continue de voir s'agrandir et prospérer la grande famille qu'est la belle Amicale du V B. Je ne veux pas laisser passer l'occasion qui me permet de vous donner de mes nouvelles sans en profiter pour revenir sur la Journée du 5 octobre qui fut, ainsi que vous l'avez qualifiée, « triomphale » et qui fut pour moi l'occasion de reprendre contact avec vous et tous ceux que j'y ai rencontrés. Je vous réitère encore toutes mes félicitations pour la réussite de cette journée et de ce bon repas qui nous fut servi. Je ferai l'impossible chaque année pour être des vôtres ce jour-là en souhaitant que beaucoup d'absents n'hésitent pas à faire le déplacement de la Capitale puisque assurés de ne pas le regretter...

Cette lettre nous est adressée par notre ami *Tanguy*, d'Auchel. Nous sommes heureux de retrouver, dans les termes qu'emploie notre ami, la belle impression que lui a laissée notre Journée nationale. C'est dans la complète satisfaction de nos camarades que le Bureau puise sa récompense et il profite de l'occasion pour adresser à son dévoué camarade ainsi qu'à la charmante Mme *Tanguy* son plus amical souvenir et ses meilleurs vœux.

Notre ami *Saint-Omer* nous transmet une lettre de notre ami *Roger Vincent*, 76, rue Bernard-Gante, à Villemombe (Seine), qui adresse son bon souvenir à tous ceux qu'il a connus tant à l'hô-

pital de Rottveill qu'au Kommando de Spaichingen.

Une promesse donnée doit être tenue ! c'est le principe qu'applique notre ami *Robert Lavigne* qui nous adresse par mandat le montant de la première échéance de sa retraite de combattant, « afin de participer », dit-il, « à soulager des malheureux camarades victimes de la trop longue captivité ». Merci, ami *Robert*. Nous connaissons depuis nos « années de vacances » ton généreux dévouement. Nous espérons que la Journée nationale d'octobre 1953 te verra, solide au poste, à la table du Waldho.

A l'ami *Daniel*, du Havre : « Le tirage des « Informations » est épuisé, nous ne pouvons, à notre grand regret te transmettre nos premiers numéros ».

De notre ami *Guy Bruant*, l'ancien

chansonnier du Waldho, instituteur à La Ferté-St-Aubin (Loiret), adresse un bonjour amical à tous ses anciens compagnons de captivité.

## EN BREF

Et voici un petit relevé de la correspondance que nos amis de province nous adressent au verso de leur mandat-cotisation :  
*Jean Sitterlin*, à Dambach-la-Ville (Bas-Rhin) :

A toute notre grande famille. Bonne année. Bonne santé. Cordialement à vous tous.

*Maurice Gribling*, 8, rue du Général-Rapp, Strasbourg (Bas-Rhin) :

Grand merci pour votre journal. Je continue à voir la Forêt Noire... d'une autre façon. Souvent, je pense à ces amis qui me restent chers. Meilleurs vœux à tous, longue vie à l'Amicale. Félicitations aux animateurs de ce beau mouvement. Amitiés.

*André Avoullée*, 3, Villa Grenelle, Paris :

Avec mon meilleur souvenir et mes bons vœux.

*Henri Brovelli*, Faubourg de Belfort, à Giromagny (Territoire de Belfort) :

Avec mes meilleurs vœux.

*A. Poincheval*, 15, place Croute, Coutances (Manche) :

Bonne année à tous. Bon courage. Amitiés fidèles.

*Motet*, à Gorre (Haute-Vienne) :

Meilleurs vœux au V B.

*Lucien Chevalier*, 68, boulevard Gabriel-Péri, Malakoff (Seine) :

Amitiés à vous tous.

*Robert Laubin*, à Epaignes (Eure) :

Avec mes bons souvenirs, recevez mes bons vœux de *Nouvel An*.

*Robert Schmitt*, 70, rue Puebla, Lille (Nord) :

Avec tous mes meilleurs vœux et souhaits.

*André Noël*, à Châteauneuf (Vosges) :

Meilleurs vœux et souvenirs.

*Alberger*, à St-Florentin (Yonne) :

Meilleurs vœux et bons souvenirs aux camarades.

*Dr Pierre Fauran*, 18, rue Audelent, Clermont-Ferrand :

Vœux très sincères de *Nouvel An* à tous les camarades et à notre Amicale... qu'elle soit plus forte et plus belle que jamais !

Longue vie et prospérité à notre président et à ses innombrables « Enfants » de l'Amicale. Amitiés à tous.

*Jean Chenevière*, à Arcis-sur-Aube, Max *Bareyt*, 62, rue Desse, Bordeaux :

Amitiés et vœux à tous.

*Maurice Barennes*, 9, rue Diderot, à Saint-Leu-la-Forêt (Seine-et-Oise), adresse son bon souvenir aux anciens du V B.

*Georges Galtier*, 48, rue Paul-Bert, Asnières :

Amitiés à tous.

*Roger Borel*, gendarme, à Luri (Corse) :

En vous transmettant mes meilleurs vœux pour 1953, veuillez trouver ci-joint mes cotisations. Encore une fois bonne année et amitiés à tous.

*Charles Fuchs*, 1, rue du Château-Fiat, Haguenau (Bas-Rhin) :

Mes meilleurs vœux à tous les camarades de l'Amicale.

*Louis Marsallon*, 11, rue Alphonse, Paris (13<sup>e</sup>) :

Avec mes meilleurs vœux, veuillez recevoir ma cotisation 1953. Cordiales salutations.

*Bernard Pelfrène*, Hananville, par Daudeville (Seine-Inférieure) :

Bonjour amical aux anciens V B.

*Jacques Meuley*, à Merfy (Marne) :

Amitiés à tous.

*Roualdès*, place de la Gare, Fontenay-aux-Roses :

Bons vœux et amical souvenir.

*Lucien Rouzeau*, 1, rue des Anglais, Orléans (Loiret) :

Bons vœux et bonne année à tous.

*Marc Pezet*, 47, rue de la Convention, Sartroville (Seine-et-Oise) :

Bonjour à tous.

*Robert Dazinières*, rue Prastignac, Terrasson (Dordogne) :

Bien des choses à *Piffault*, la Boucherie du 620.

*Durelle*, à Châteaurox :

Bon souvenir.

*Charles Schoni*, rue Pont-à-Mousson, Thiaucourt :

Amitiés à tous.

*Joseph Gaillard*, 15, rue de La Rochefoucauld, Le Puy :

Meilleurs vœux et bonnes amitiés.

*Gonvers*, rue Lemercier, Paris :

Bon souvenir.

*Louis Lombard*, 31, rue aux Paveurs, Abbeville (Somme) :

Ma cotisation 1953 avec mes vœux et mon amical bonjour à tous.

## Aux Kommandos d'Ulm

Le 2 janvier dernier, a eu lieu la première réunion mensuelle des anciens d'Ulm. Le Père *Vernoux*, de passage à Paris, avait prolongé son séjour pour accueillir les camarades des différents Kommandos et échanger leurs vœux.

La parution de « L'Ormeau » ayant été retardée, le Père *Vernoux* donna des détails pour le voyage à Ulm. Ceux-ci paraîtront dans le prochain numéro de « L'Ormeau ».

Nous invitons les camarades désireux de se rendre à Ulm, pour la Pentecôte à prendre, dès à présent, position, en venant s'inscrire au cours d'une des prochaines réunions mensuelles.

Celles-ci ont lieu les premiers vendredis de chaque mois au Restaurant *Bleu*, 7, rue du Marché Saint-Honoré, de 18 à 20 heures.

Un départ avec billet collectif est envisagé; 30 % réduction (minimum 12 personnes). Départ Paris-Est, vendredi 22 mai, vers 22 h. Passeport individuel obligatoire.

Avant de se séparer, le Père *Vernoux* et les anciens d'Ulm adressent au Bureau de l'Amicale, à leurs camarades du Stalag V B et à leurs familles, leurs meilleurs vœux et souhaits pour 1953.

L. Vialard.

## RETROSPECTIVE...

(Suite et fin)

Je l'ai retrouvé, disais-je donc, entre une pile de petites robes et une mousse de délicats foulards soyeux, car maintenant il tient un magasin de nouveauté. *Zaco* n'a pas oublié les amis, et à son magasin nos gentes compagnes sont assurées du meilleur accueil. Il n'a pas abandonné le clavier et je commettrai l'indiscrétion de vous révéler qu'actuellement il cherche un parolier et un harmonisateur.

Trop long peut-être pour notre mettre en page, mais trop court pour les ex-Rottenminsterois (A vos souhaits !), heureux de retrouver des noms connus, si mon papier permet à nos anciens spectateurs, ... et aussi à ceux de la troupe, de retrouver le chemin de l'Amicale, il n'aura pas été inutile.

Ch. Saint-Omer.

## MAISONS

### RECOMMANDEES

Les Ambulances du Bois de Boulogne, R.M. *MOUNIER*, 7, rue Fessard, Boulogne (Seine). MOL. 19-27. Réduction 10 % pour anciens du V B.

*ANGEL et Fils*, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).

*Henri FAURE*, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2<sup>e</sup>).

Café-Restaurant « *CHEZ GABY* », 297, rue de Charenton, Paris (12<sup>e</sup>). DID. 41-49. Les anciens d'Ulm et du V B y seront reçus par leur ami *Gaby*.

*André JACQUES*, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse, Paris (7<sup>e</sup>). INV. 49-80.

# ZACO

ex-compositeur à Rottenminster

a repris son activité de

## TAILLEUR COUTURIER

HOMMES

et

DAMES

et vous attend à son magasin

Au

Petit

## Quinquin

144, rue de Flandre

Paris (19<sup>e</sup>)

Tél. : NOR 55-28

(Métro : *Corentin-Cariou*)

VETEMENTS

SUR MESURE

AU PRIX

DU PRET A PORTER

TOUTES

## NOUVEAUTÉS

Conditions spéciales aux amis du Stalag V B

## FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé

### RYSTO Raymond

Ex-No 5305

Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER  
CHAMBRES

A COUCHER  
ENSEMBLE STUDIO  
REGENCE  
EN MERISIER

FAUTEUILS BRIDGES  
CANAPES - LITERIE  
DEPOSITAIRE  
DE CHAISES  
DE CUISINE  
ET  
CHAISES RUSTIQUES  
PAILLEES

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07

Métro : NATION

# Waterman



La meilleure encre... traînée à l'HEXA-fluid

Le gérant : PIFFAULT.  
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris